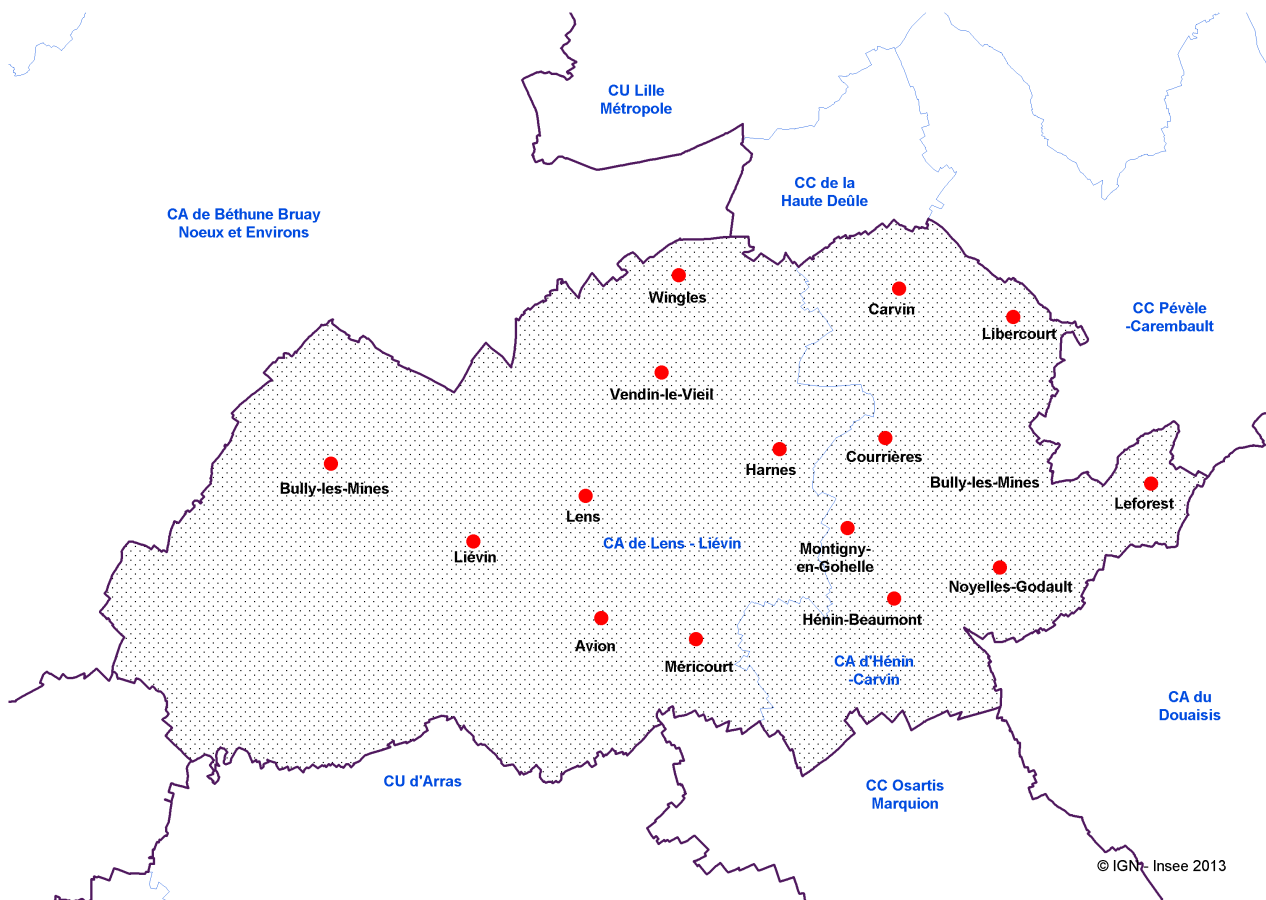


SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin : une grande fragilité sociale renforcée par les mobilités

Comptant près de 370 000 habitants en 2010, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin est le deuxième plus peuplé des SCoT de l'Aire métropolitaine de Lille. La population résidant sur le territoire se caractérise par une fragilité monétaire importante. Les revenus médians des ménages de ce SCoT sont les plus faibles de l'AML. L'histoire industrielle de ce SCoT explique en partie la fragilité observée depuis quelques décennies. Néanmoins, en dépit du fort déclin industriel touchant l'AML, et dans une moindre mesure, le bassin minier, la structure sociale est restée inchangée. Si les cadres n'y résident qu'en faible proportion, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin est fortement peuplé d'employés et d'ouvriers. Entre 1990 et 2008, les marchés de l'emploi articulés autour de Lens et d'Hénin-Beaumont ont affiché des dynamiques semblables à celles observées à l'échelle de l'AML, développant des spécificités tertiaire d'une part et préservant une industrie conséquente d'autre part. Dans le même temps, l'offre d'emplois tertiaires de type stratégique s'est également développée, profitant notamment aux actifs résidant au sein de SCoT environnants, quand les nombreux ouvriers résidant sur le territoire se sont largement ouverts aux marchés voisins. La mesure de l'accessibilité concurrentielle à l'emploi confirme la localisation géographique favorable du territoire, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle des actifs. Le contraste entre la santé économique des pôles d'emploi et la fragilité sociale des populations peut être expliqué par la forte déformation structurelle induite quotidiennement entre les actifs résidant et travaillant au sein de ce SCoT. En effet, le faible niveau de qualification de la population résidente limite son employabilité malgré des opportunités à proximité.



© IGN - Insee 2013

Une fragilité marquée au cœur du bassin minier

En 2010, le revenu médian par unité de consommation du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin n'atteint que 14 600 euros. Il est le plus faible des dix SCoT englobant l'Aire métropolitaine de Lille, dont le revenu médian par unité de consommation s'élève à 16 900 euros. Au-delà du seul revenu médian, le revenu annuel déclaré par les 10 % de ménages les plus pauvres est extrêmement bas : 3 770 euros par unité de consommation, soit 21,7 % de moins que dans l'AML. D'autre part, les 10 % de ménages les plus aisés affichent, a minima, un revenu déclaré de 28 200 euros par unité de consommation, soit 17,1 % de moins que dans l'AML. Ainsi, à l'échelle du SCoT, les populations les moins aisées apparaissent en situation de grande difficulté et les contrastes entre les populations sont plus marqués qu'au sein des autres SCoT, même si les revenus des ménages les plus riches ne sont pas particulièrement élevés.

À l'échelle communale, la faiblesse des revenus médians est assez homogène et n'excède généralement pas 16 000 euros. Une poche de pauvreté avancée se dessine tout de même autour de Lens et de sa périphérie. Au sein de cette zone, à l'ouest du SCoT, les revenus médians sont inférieurs à 13 000 euros.

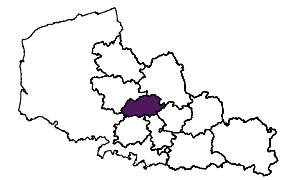
Une dégradation continue dans le cœur urbain dense, une tendance qui s'inverse en périphérie

Entre 2002 et 2007, les revenus des ménages au sein des cantons du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin étaient déjà très en deçà de la référence AML. La situation du cœur du SCoT, a continué de se dégrader quand dans certains cantons, tels que ceux de Bully-les-Mines, Wingles et Courrières, les revenus progressaient plus rapidement.

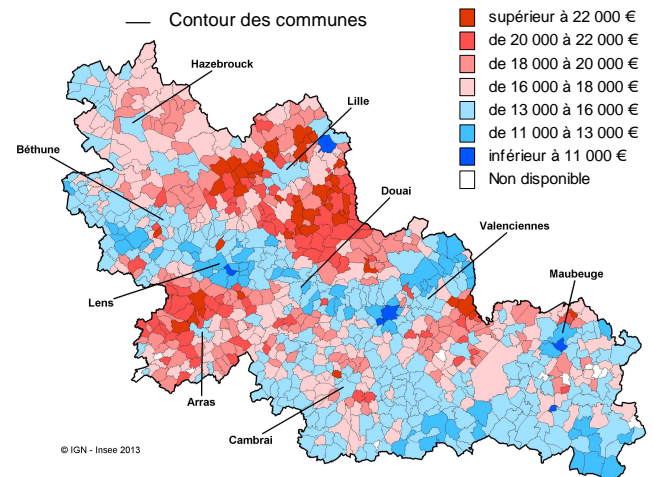
À l'inverse du Valenciennois, dont les revenus sont également inférieurs aux standards AML en 2002 et 2011 mais dont l'évolution cantonale apparaît en dégradation, un plus grand nombre de cantons du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin connaît une évolution positive entre 2007 et 2011. Si le cœur urbain dense n'enregistre toujours pas d'élan positif mais plutôt une dégradation continue des conditions de revenus, les communes urbaines limitrophes (cantons de Harnes, Leforest et Avion) sont plus nombreuses à être dans une dynamique favorable entre 2007 et 2011 qu'entre 2002 et 2007. Au nord de l'espace, un continuum de cantons en progression se dessine alors, à l'exception de celui de Carvin, tirant profit sur le plan résidentiel du départ de ménages du cœur urbain dense et de l'influence grandissante de la métropole lilloise vers le sud. Pour autant, ce secteur géographique affiche encore en 2007 des revenus médians modestes.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Carvin	Hénin-Beaumont	Lens	Liévin
2002	11 418	12 242	10 984	10 395
2007	13 263	13 901	12 229	11 986
2011	14 672	15 115	13 081	12 806

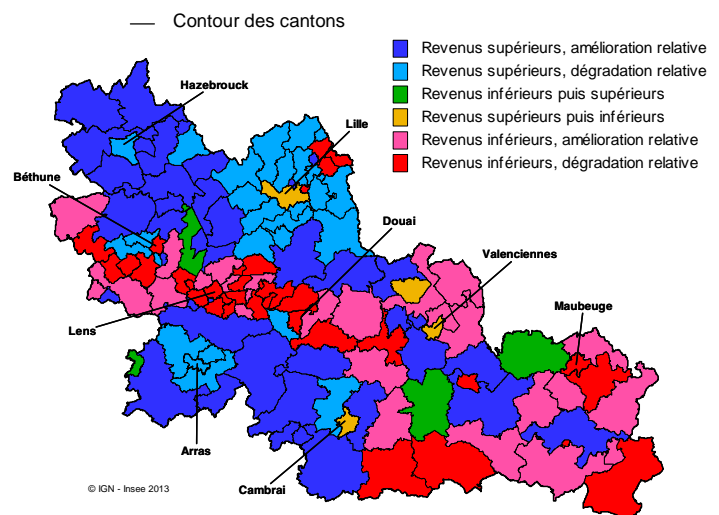


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



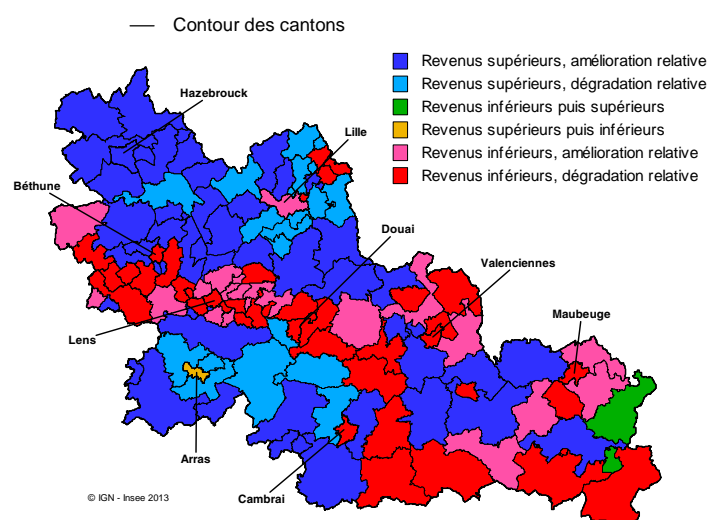
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

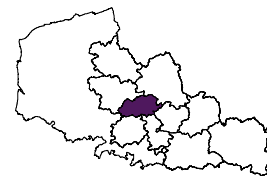
Un déficit migratoire global dans le cœur du bassin minier

Le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, a perdu de la population active résidente entre 2003 et 2008, et ce pour toutes les catégories socio professionnelles. Ce constat vaut pour les deux intercommunalités du SCoT : les communautés d'agglomération de Lens - Liévin et d'Hénin - Carvin.

La part des cadres, au lieu de résidence, des deux communautés d'agglomération est identique : 7,5 %. Ces actifs sont très fortement sous-représentés, puisqu'ils sont deux fois plus nombreux en moyenne sur l'AML (13,8 %). En 5 ans, le solde migratoire est d'environ - 600 pour une population d'environ 11 500 cadres. Ce solde est quasiment porté avec la même contribution par chacune des deux intercommunalités. La CA d'Hénin - Carvin étant deux fois moins peuplée de cadres que celle de Lens - Liévin, elle porte d'autant plus le poids des sorties de ces actifs.

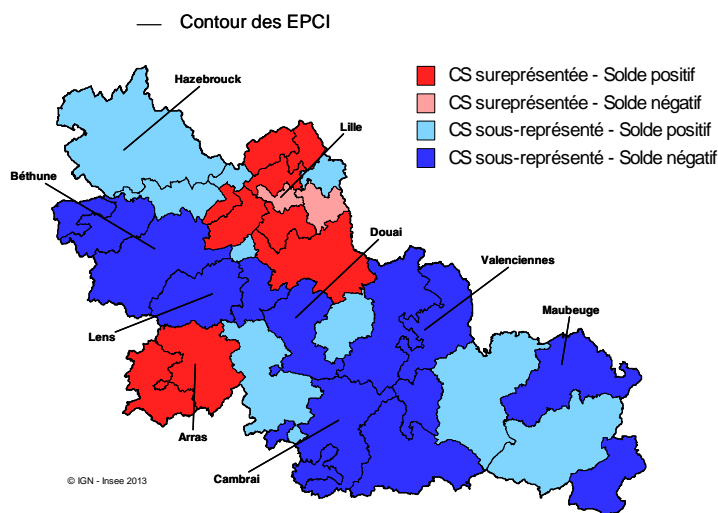
À l'instar des autres communautés d'agglomération composant le bassin minier, les CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin affichent une part d'employés et d'ouvriers, au lieu de résidence, au-dessus de la moyenne AML. Si la part de résidents employés, en 2008, à l'échelle de l'ALM est de 29 %, celle observée au sein du SCoT est supérieure de 2,5 points. La surreprésentation de ces actifs apparaît alors modérée, en raison notamment de la localisation relativement homogène des emplois de proximité à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille et d'une intensité migratoire relativement faible, conduisant progressivement à un équilibrage des lieux de résidence de ces populations. Le solde migratoire négatif des employés (avoisinant un millier d'actifs) du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin ne provient pas d'une partie du territoire en particulier mais est le fait d'une tendance générale. En 2008, les ouvriers résidant au sein de ce SCoT représentent 33,2 % de la population active résidente. Comparativement à l'ensemble des SCoT englobant l'Aire métropolitaine de Lille, la surreprésentation de cette catégorie sociale est prononcée, avec un écart de + 6,6 points. En dépit d'un solde migratoire négatif, induit notamment par une perte plus prononcée au départ de la CA de Lens-Liévin, la spécificité ouvrière est suffisamment prégnante au sein de cet espace pour ne pas bouleverser cette large surreprésentation.

La faiblesse de l'attractivité résidentielle du SCoT de Lens - Liévin - Hénin - Carvin, en particulier pour les cadres, s'explique notamment par un cadre de vie et un environnement moins favorables que dans certains territoires voisins. En effet, l'offre de services y est peu implantée, l'offre culturelle est restreinte et le parc de logements est essentiellement ancien. Toutefois, l'implantation récente du Louvre-Lens apparaît comme un levier important en vue d'une redynamisation de l'image de ce territoire et d'un gain d'attractivité.



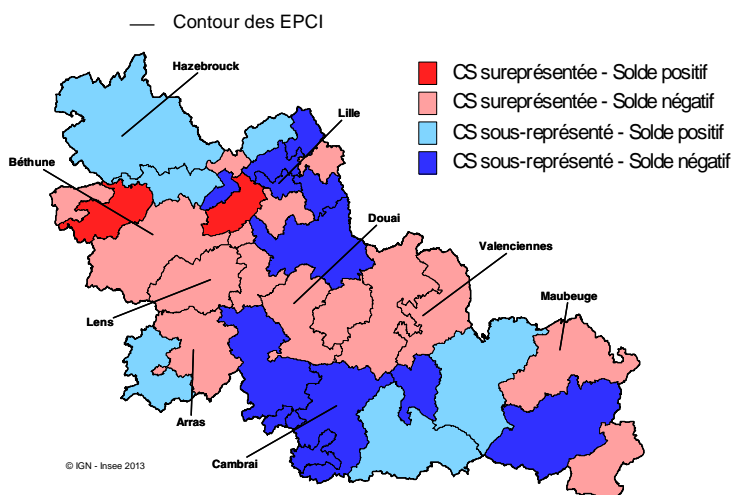
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



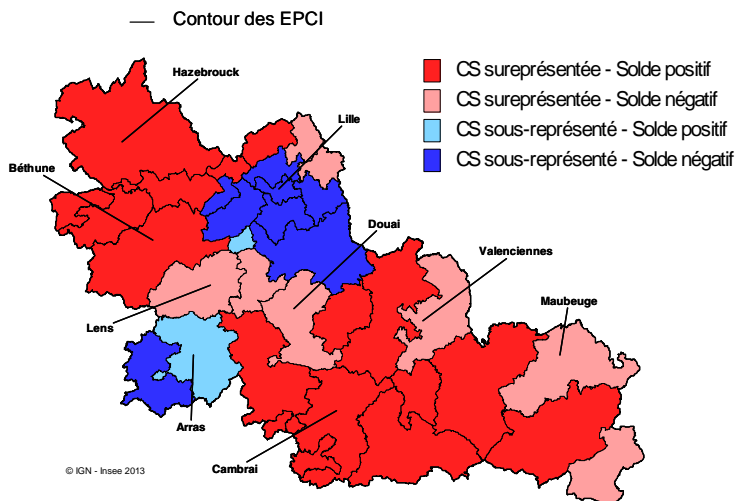
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Mobilités résidentielles pour la CA Lens - Liévin, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers:
- départs : environ 1 580 personnes	- départs : environ 3 620 personnes
- arrivées : environ 1 230 personnes	- arrivées : environ 3 160 personnes
- stables : environ 5 130 personnes	- stables : environ 32 130 personnes

Deux centres d'emploi aux spécificités différenciées

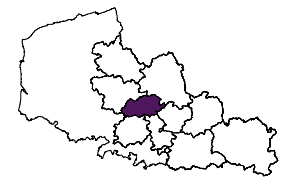
Le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin contient deux centres d'emplois d'envergure, articulés d'une part autour des polarités de Lens et Liévin et d'autre part d'Hénin-Beaumont et Carvin. Les aires d'influence de ces centres dessinent approximativement les contours des CA de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin.

Historiquement à dominante industrielle, le territoire s'étendant de Lens à Hénin-Beaumont possède aujourd'hui deux polarités économiques de nature différente. Au sein du centre d'emploi englobant le Lensois, le secteur tertiaire est surreprésenté comparativement au reste des centres d'emplois majeurs de l'AML. Les emplois stratégiques, mesurés à travers les postes de cadres des fonctions métropolitaines, ne représentent, en 2008, qu'une part de 5,2 % des actifs au lieu de travail, soit 2,9 points de moins qu'en moyenne dans l'AML. Si l'on compare ce taux à celui de l'AML hors pôle lillois (pôle possédant une densité en emplois de ce type très supérieure aux autres pôles), la part des cadres des fonctions métropolitaines du pôle lensois est en réalité au niveau structurel moyen des pôles de l'AML, grâce à une progression de 84 % entre 1990 et 2008, soit 23 points de plus qu'à l'échelle de l'AML. Les emplois tertiaires caractérisant le pôle lensois sont, en partie, des emplois de proximité. Représentant 34,1 % des emplois, les employés sont surreprésentés de 3,1 points alors que la part des emplois industriels est, au sein de ce pôle, dans la moyenne de l'AML. Inversement, le pôle articulé autour d'Hénin-Beaumont et Carvin n'accueille que très peu de cadres supérieurs (3,5 %) et si la part des employés dans le bassin d'emploi est proche de la moyenne de l'AML, la surreprésentation est marquée en terme d'emplois de type ouvrier : en 2008, ils représentent 30,7 % des emplois de la zone, soit 8,4 points de plus qu'au sein des pôles de comparaison.

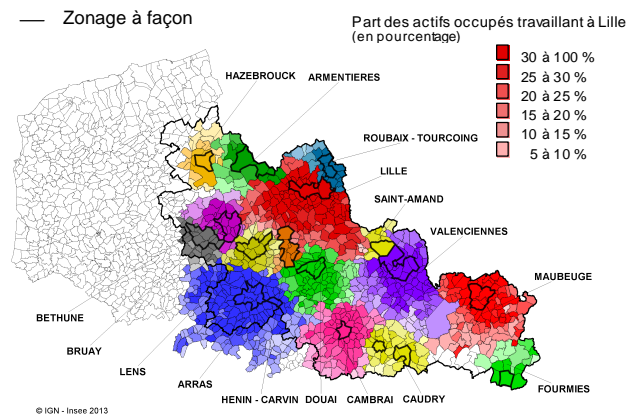
Un environnement social ne profitant pas de la dynamique économique

Si l'emploi au sein du SCoT apparaît plutôt dynamique, avec deux polarités proposant des activités spécifiques diversifiées, le territoire concentre des actifs résidant en situation de fragilité ; en matière de formation par exemple, la part des non-diplômés avoisine 46 % (contre 37 % sur l'AML) tandis que la proportion de diplômés du supérieur est faible (20,0 % contre 29,3 % sur l'AML).

Cette asymétrie entre les sphères économique et sociale provient notamment de l'inadéquation entre les emplois créés sur le territoire et une partie importante de la population locale, peu ou pas formée, ne pouvant donc accéder à ces emplois. De plus, en raison de la position géographique du SCoT, au centre de plusieurs pôles d'emplois majeurs de l'AML, une partie des emplois du territoire est occupée par des résidents extérieurs. À l'inverse, le territoire fournit également en main d'œuvre les pôles d'emplois limitrophes. Ainsi, parmi les sortants, les ouvriers sont surreprésentés, en direction du Béthunois et du Douaisis notamment, alors que les cadres sont surreprésentés parmi les entrants, majoritairement en provenance de la métropole lilloise et de l'Arrageois.

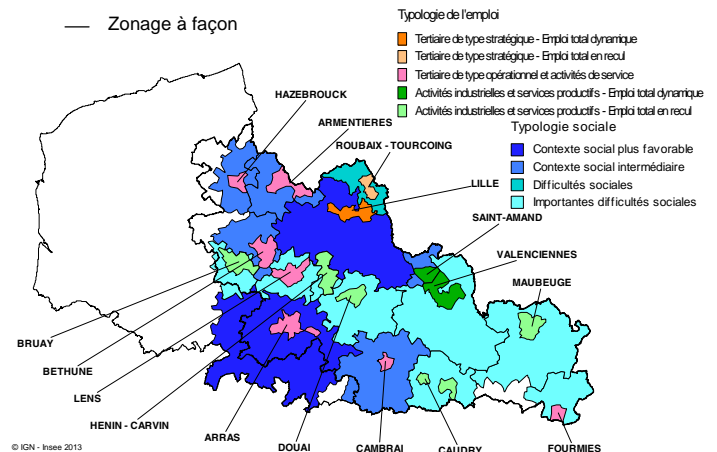


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



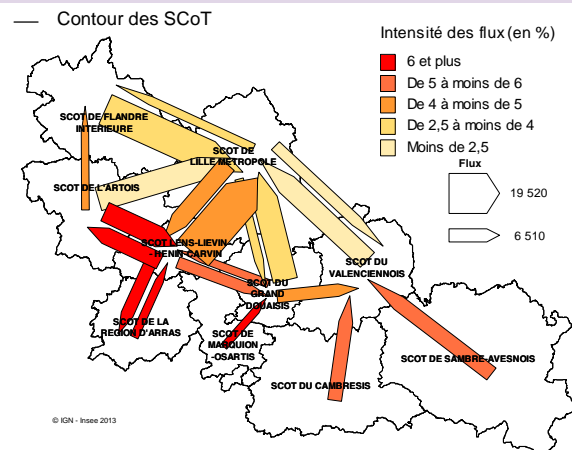
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre de Lens et alentours : 42 800 emplois, dont 2 240 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 10 000 emplois d'ouvriers.

Centre de Hénin-Beaumont et alentours : 24 500 emplois, dont 900 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 7 500 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence de Lens et alentours : 191 000 habitants, dont 98 000 actifs. Près de 45 500 non-diplômés et 19 200 diplômés du supérieur.

Aire d'influence de Hénin-Beaumont et alentours : 80 600 habitants, dont 42 200 actifs. Près de 19 200 non-diplômés et 8 600 diplômés du supérieur.

Des emplois de cadres moins concurrencés au sein du SCoT qu'à l'échelle de l'AML

En 2010, 11 470 cadres travaillent dans le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin. D'un point de vue résidentiel, on ne dénombre que 9 890 cadres vivant sur ce territoire. Les quatre polarités principales du SCoT, accueillent à elles seules 54 % de ces emplois, dont Lens, qui en contient 26 %. Les cadres résidant dans ce SCoT bénéficient donc d'une offre théorique d'emploi étoffée et à proximité.

Le positionnement géographique du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, vecteur d'opportunités pour les cadres

Au-delà de ce constat interne à l'espace, les cadres habitant cette partie du bassin minier sont à la croisée des centres d'emplois les plus importants de l'AML, de Lille à Arras ou encore de Béthune à Douai (voire Valenciennes grâce notamment aux infrastructures autoroutières, fortement développées sur cet axe). Toutes ces opportunités potentielles fournissent aux cadres, catégorie la plus mobile, une grande accessibilité aux emplois. Si on considère que les actifs résidant au sein de ce SCoT peuvent s'ouvrir à un grand nombre de pôles environnants, le mécanisme inverse est induit par les actifs basés dans les SCoT environnant, exerçant une concurrence sur les emplois à proximité de leur domicile mais également sur les emplois localisés au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin.

La mobilité, un déterminant essentiel de la problématique d'accès à l'emploi

Les cadres résidant sur le territoire bénéficient d'une large palette d'emplois accessibles mais font également face à une concurrence importante. L'accessibilité à l'emploi des cadres aux possibilités de mobilité plus limitées se contracte alors fortement. C'est le cas chez les femmes qui, hormis celles résidant en immédiate proximité des pôles principaux, se trouvent dans une situation d'accessibilité moyenne (30,5 % pour les hommes cadres résidant au sein du SCoT contre 72,1 % pour les femmes cadres).

Ces contrastes sont davantage marqués sur la partie ouest du territoire, plus éloignée de l'ensemble des pôles principaux d'emplois accessibles au sein ou à l'extérieur du SCoT. Le frein à la mobilité y est un facteur discriminant.

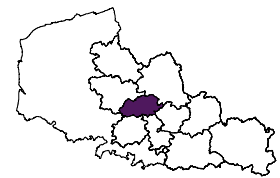
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Lens – 3 010 cadres
Hénin-Beaumont – 1 360 cadres
Liévin – 1 270 cadres
Carvin – 570 cadres
Harnes – 550 cadres

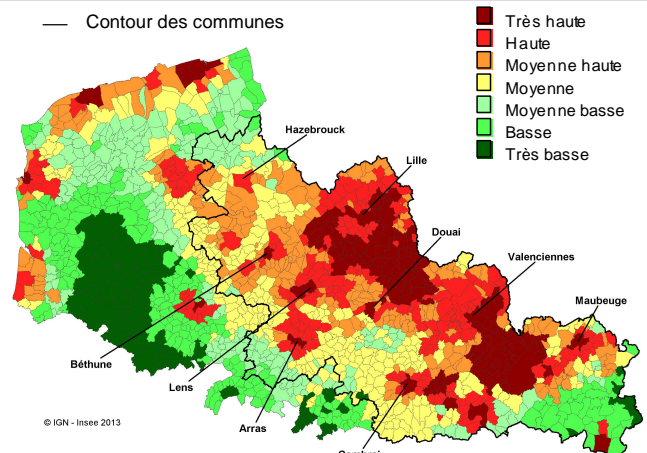
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	6 710	3 180
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	69,5 %	27,4 %
Intermédiaire	30,5 %	72,1 %
Basse ou très basse	0,0 %	0,5 %



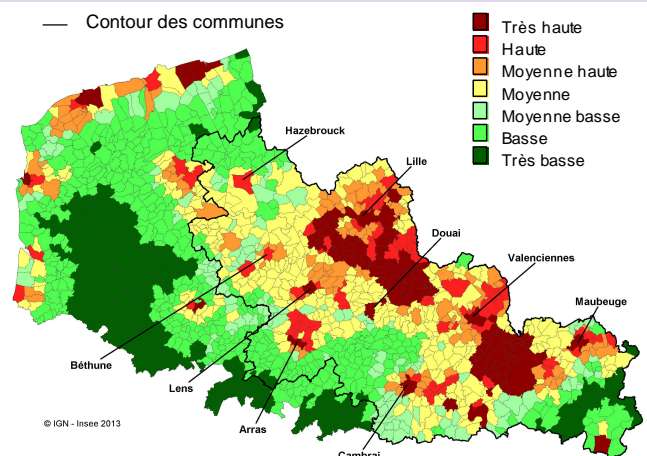
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



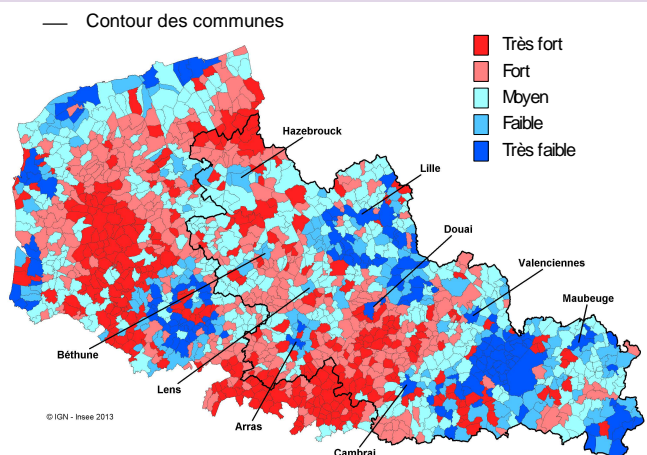
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Une forte densité d'emplois pour les employés

Derrière le SCoT de Lille Métropole, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin est celui qui dispose du plus grand nombre de postes d'employés, environ 35 600. Si les zones d'accessibilité favorisée sont plutôt locales et peu étendues à l'échelle de l'AML, la quasi-totalité du territoire apparaît dans une situation privilégiée. La présence de pôles commerciaux et de services de taille régionale, à l'image de celui de Noyelles-Godault, fournit aux employés davantage d'opportunités d'emplois que d'autres SCoT de l'AML. Face à une concurrence interne relativement forte (environ 48 900 employés résident sur le territoire), la propension des employés à occuper un emploi au sein d'un SCoT limitrophe est supérieure à celle des arrivants. On dénombre environ 11 000 départs quotidiens contre 7 000 entrées.

En dépit de navettes de plus courte distance, l'accessibilité à l'emploi des employés du SCoT reste de bonne qualité, celui-ci offrant de nombreuses opportunités en raison notamment d'une grande diffusion de ce type d'emplois à l'échelle d'un territoire urbain densément peuplé et en connexion rapide avec les territoires voisins.

Une organisation spatiale des pôles d'emplois majeurs profitant à tous les résidents

Si les employés habitant d'autres SCoT peuvent être confrontés à des situations d'éloignement de pôles d'emploi de taille intermédiaire, les employés résidant au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin disposent quasiment tous d'un vivier d'emplois non négligeable à proximité. Les caractéristiques urbaines du territoire et sa localisation géographique au cœur de l'AML permettent ainsi aux populations d'employés les moins mobiles de conserver une accessibilité à l'emploi à minima satisfaisante. Seules 3,9 % des femmes employées habitant le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin ont une accessibilité concurrencée à l'emploi basse ou très basse (cette part étant la plus faible de tous les SCoT de l'AML).

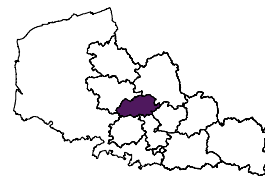
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Lens – 7 520 employés
Hénin-Beaumont – 4 200 employés
Liévin – 3 850 employés
Vendin-le-Vieil – 2 030 employés
Carvin – 1 810 employés

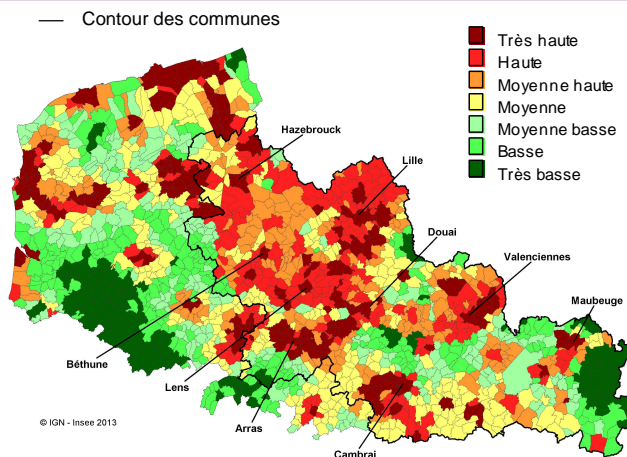
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	11 560	37 350
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	85,1 %	46,0 %
Intermédiaire	14,4 %	50,1 %
Basse ou très basse	0,5 %	3,9 %



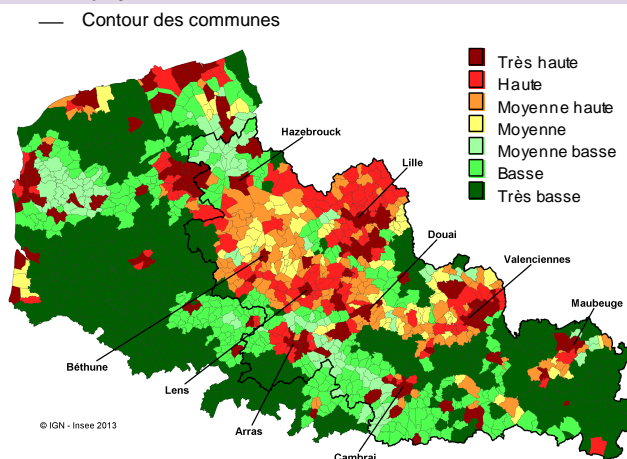
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence



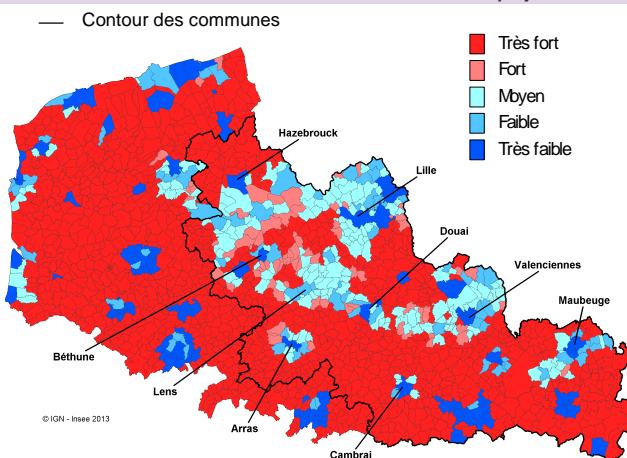
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

La tradition industrielle du bassin minier, de larges perspectives pour les moins qualifiés

Au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, un large spectre de pôles accueillant un nombre d'emplois de type industriel sont implantés. De Lens, où 2 000 ouvriers non qualifiés possèdent un emploi, à Hénin-Beaumont, où 1 400 emplois de ce type sont également localisés, en passant par des pôles de taille intermédiaire tels que Liévin, Libercourt ou encore Carvin, ce SCoT offre un panel d'emplois aussi bien fourni que réparti de façon relativement homogène sur le territoire. Ainsi, les populations d'ouvriers non qualifiés résidant au sein du SCoT bénéficient d'un accès concurrenté à l'emploi de très bon niveau. Aux franges du territoire, cette accessibilité reste très satisfaisante en raison de la proximité de grands pôles d'emplois sur les espaces voisins. En dépit de conditions d'accès aux emplois d'ouvriers non qualifiés plus favorable au sein de ce SCoT qu'à l'échelle de l'AML, le taux de chômage de cette population reste tout de même supérieur à celle du territoire de référence.

Des ouvriers profitant des opportunités d'emplois offerts par les territoires voisins

Les résidents du SCoT sont nombreux à saisir les opportunités d'emploi extérieures. Si 2 500 ouvriers non qualifiés se rendent quotidiennement au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, en grande partie en provenance du SCoT de l'Artois (1 000), environ 6 000 ouvriers non qualifiés habitant le SCoT travaillent en dehors de celui-ci. Les destinations de ces actifs sont multiples : SCoT de Lille Métropole (2 100), SCoT de l'Artois (1 250), SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis (1 000) ou encore SCoT de la Région d'Arras (700). Le positionnement central du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, au sein d'un bassin industriel en déclin mais résistant toutefois mieux qu'à l'échelle de l'AML, permet aux populations résidentes de conserver des conditions d'accessibilité aux emplois de meilleure qualité que dans les espaces périurbains ou à dominante rurale par exemple.

Avec un taux de 92 % des ouvriers non qualifiés hommes en position d'accessibilité favorable à l'emploi, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin affiche ainsi la part la plus élevée de l'Aire métropolitaine de Lille. La situation est quasi-identique pour les ouvrières non qualifiées qui sont très peu nombreuses à se voir attribuer une accessibilité dégradée, 0,5 %, soit la proportion la plus faible de l'AML.

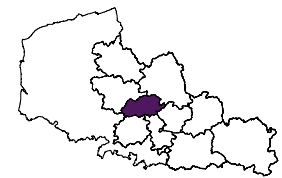
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

Lens – 2 010 ouvriers non qualifiés
 Hénin-Beaumont – 1 400 ouvriers non qualifiés
 Liévin – 990 ouvriers non qualifiés
 Libercourt – 760 ouvriers non qualifiés
 Carvin – 610 ouvriers non qualifiés

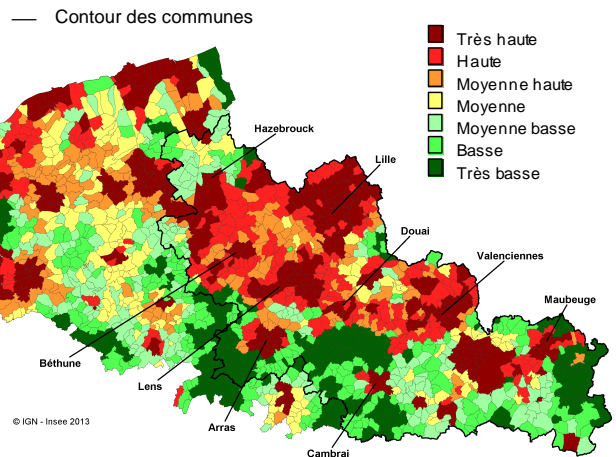
Accessibilité concurrentée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	15 550	6 000
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrentée...		
Haute ou très haute	92,0 %	70,5 %
Intermédiaire	8,0 %	29,0 %
Basse ou très basse	0,0 %	0,5 %



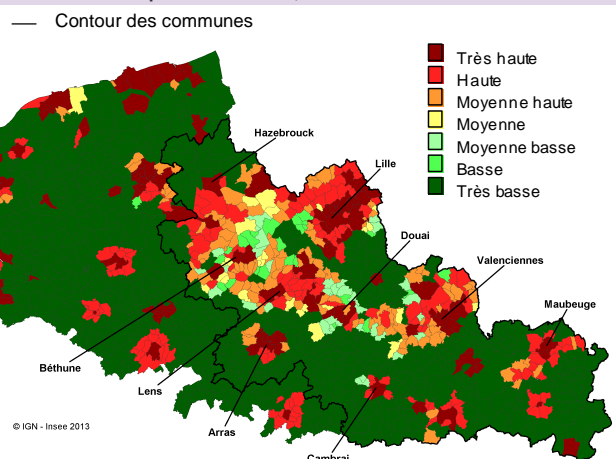
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



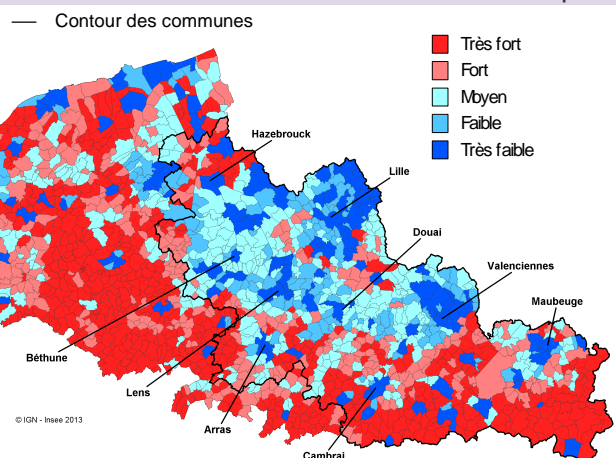
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence

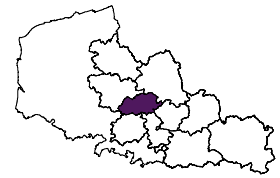


Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014